



## Mon patron me propose un abandon de poste

Par **rancor**, le **28/01/2011** à **17:52**

Bonjour,

je viens vous voir pour trouver des reponses et conseil

je travaille depuis 1 ans en grande distribution mais je ne supporte plus mon travail pour plusieurs raison. Il y a 2 jours j'ai decidé d'en parlé a mon superieur et je lui ai proposé une rupture conventionnelle. Il a refusé et s'est mis en colere, il m'a alors dit qu'il ne voulait plus de moi dans l'entreprise, il m'a donc proposé de faire un abandon de poste car il ne voulait pas payer d'indemnités et m'a dit que si je ne voulais pas il allait m'en faire baver jusqu'a ce que je parte, il allait me pousser a la faute, que je n'etais plus le bienvenue dans l'entreprise et qu'il allait chargé mes autres superieurs de me mettre la pression.

dois je accepter cet abandon de poste? dois je me mettre en arret maladie?

que puis je faire d'autre?

merci de vos reponses, je ne sais pas quoi faire

Par **P.M.**, le **28/01/2011** à **19:23**

Bonjour,

En tout cas, l'abandon de poste est une très mauvaise méthode car l'employeur n'a aucune obligation de vous licencier et il peut laisser perdurer la situation, si finalement il procédait au licenciement, il peut prendre tout son temps, résultat pendant ce temps, vous ne pouvez pas

être embauché par une autre entreprise puisque pas libre de tout engagement et pas plus vous inscrire à Pôle Emploi...